



## Aide expulsion locative en cours

Par **Ferndavid06**, le **05/09/2018 à 16:04**

Bonjour,

Je vis seul avec mon fils de 6 ans dans un appartement et je suis expulsable depuis le 30 juillet 2018.

En date du 07 août 2018, j'étais convoqué en audience pour une demande de délais avant expulsion que j'avais formulé. Celle-ci a été reporté au 02 octobre 2018.

En date du 08 août 2018, j'ai trouvé dans la boîte aux lettres, un avis de passage d'huissier pour tentative d'expulsion.

Ce matin, j'ai trouvé dans ma boîte aux lettres, une convocation de la gendarmerie pour ce lundi 10 septembre 2018 concernant mon expulsion locative.

Que dois-je faire ? Puis je être expulsé par la force avec un enfant mineur de 6 ans scolarisé ?

Par **amajuris**, le **05/09/2018 à 18:51**

bonjour,

je vous conseille de vous rendre à la convocation de la gendarmerie pour expliquer votre situation.

Je pense que cette demande est faite à la demande du préfet pour savoir s'il doit prêter le concours de la force publique à cette expulsion.

